



Palézieux, le 7 mai 2010

Commune de Palézieux
Case postale 35
1607 Palézieux-Village

Communications de la Municipalité

Procès-verbal : n° 17 (extrait)
Présidence : M. Bays, Syndic
Séance ouverte à : 18.30 h.
Municipalité présente : M. Bays, Syndic, M. Dind, Vice-Syndic,
Mme Dovat, Municipale, MM. Jordil et
Menétrey, Municipaux

Lors de sa séance du 4 mai 2010,

CFF - Travaux de nuit La Municipalité prend note que les CFF vont procéder à des travaux de nuit, du 17/18 au 21/22 mai 2010 sur le tronçon Puidoux-Palézieux.

UCV - Assemblée générale des délégués La Municipalité décide de déléguer M. Bays, Syndic, à l'assemblée générale des délégués le samedi 5 juin 2010 à Echallens.

Développement économique DEV - Assemblée générale La Municipalité prend note de l'invitation du DEV à son assemblée générale le jeudi 20 mai 2010 à 17.30 h. à Epalinges et décide de se faire excuser.

20ème du Jumelage - Fermeture du bureau communal En raison des festivités du Jumelage, la Municipalité décide de fermer exceptionnellement les bureaux de l'administration communale du jeudi 1^{er} juillet à 11h30 au mardi 6 juillet à 09h00.

Fusion - Comité Pro Fusion La Municipalité prend note des signatures obtenues par le Comité Pro Fusion pour « un nom de commune choisi et non imposé » et décide de les transmettre au COPIL.

Ancienne Grande salle - Dégâts sur propriété voisine La Municipalité décide de remplacer les plantes endommagées sur la propriété voisine par des chutes de neige provenant du toit de l'Ancienne Grande salle.

Temple - Sonnerie La Municipalité décide d'adjuger les travaux de remplacement de l'appareil de frappe pour la sonnerie des heures à l'entreprise Mecatal.

./.





Commune de Palézieux

Case postale 35
1607 Palézieux-Village



BCF - Bancomat - Permis de construire

La Municipalité décide de délivrer le permis de construire no 42.05.582 concernant la pose d'un bancomat sur la parcelle RF 503, propriété de la Commune.

Schmitt Éric - Serre

La Municipalité décide de délivrer le permis d'utiliser à M. Éric Schmitt pour la serre aménagée sur sa propriété.

Favre Patrick - Cabanon de jardin, abri à bois, escalier et pergolas

La Municipalité décide de délivrer le permis d'utiliser à M. Patrick Favre pour le cabanon de jardin, la pergola, l'escalier et le couvert à bois aménagés sur sa propriété.

Plan canicule 2010 - Mise en place

La Municipalité décide de déléguer Mme Dovat, Municipale, à la séance d'information du mardi 25 mai 2010 à 17.00 h. à Villette concernant le Plan canicule 2010.

8e Assises de l'immigration - Invitation

La Municipalité prend note de l'invitation à participer, le samedi 29 mai 2010 à Moudon, aux 8e Assises de l'immigration et décide de se faire excuser.

Déchets verts - Auxiliaire

La Municipalité décide d'engager Mlle Maya Kibula pour le poste d'auxiliaire dans le cadre de la collecte des déchets verts durant la belle saison.

Sentence - Dépôt de déchets

La Municipalité décide d'infliger une sentence de fr. 200.— + fr. 20.— de frais à un habitant d'une autre commune qui a déversé ses déchets ménagers dans un container communal.

Bâtiment Verger I et II - Dénonciation

La Municipalité décide d'infliger une sentence de fr. 40.— + fr. 20.— de frais à un automobiliste qui a stationné sur les places réservées aux usagers de « La Poste ».

Sentences

La Municipalité décide de délivrer les sentences 30/10, 31/10 et 32/10 de fr. 40.— + fr. 20.— de frais chacune pour infraction au parcage.

/.





Commune de Palézieux

Case postale 35
1607 Palézieux-Village



**La Battue -
Déchets de verre**

La Municipalité prend note que la personne qui a brisé des bouteilles sur le site de « La Battue » s'est dénoncée d'elle-même.

**. Casier sanitaire des eaux -
Analyses**

La Municipalité prend note des rapports d'analyses microbiologiques et chimiques effectués par le Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) sur les réseaux du Village et de la Gare, desquels il ressort que les prélèvements sont conformes.

**EF Sous-Gare -
Procès-verbal**

La Municipalité décide d'adopter le procès-verbal de la séance aux propriétaires du 15 avril 2010 et de le transmettre à chaque intervenant pour information.

La séance est levée à 22.45 h.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Le Secrétaire

Christian Bays

Jean-Daniel Graz